

CAMPAGNE D'ÉVALUATION
2024-2025

APPEL À CANDIDATURES ARCHITECTURE

- EXPERT·E·S DE LA PROFESSION
- EXPERT·E·S PAIR·E·S



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

INTÉGRER UN COMITÉ D'EXPERT·E·S

ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AVEC L'AEQES

Chaque année, [l'AEQES](#) procède à l'évaluation de différents programmes d'études offerts par les universités, les hautes écoles, les établissements d'enseignement de promotion sociale et les écoles supérieures des arts en FWB (Fédération Wallonie-Bruxelles).

Dans ce cadre, l'AEQES est à la recherche de plusieurs [expert·e·s](#) afin de former les comités d'évaluation.

Le rôle des expert·e·s est de porter un regard **externe sur la qualité des programmes et de proposer des recommandations pour soutenir ou améliorer la qualité.**

L'évaluation de chaque programme se déroule de la manière suivante :

- Les établissements concernés procèdent à leur autoévaluation et rédigent un dossier.
- L'AEQES compose et mandate un comité d'expert·e·s indépendant·e·s aux profils variés.
- Ce comité prend connaissance des dossiers d'autoévaluation, réalise une visite des établissements et élabore un rapport d'évaluation destiné à chaque établissement.





ÉVALUATIONS 2024-2025 : DÉROULEMENT

TÂCHES DE L'EXPERT·E	DATES	INFOS
LIRE LE DOSSIER D'AUTOÉVALUATION	ÉTÉ 2024	
PARTICIPER À UN SÉMINAIRE DE FORMATION	2,3 & 4 OCTOBRE 2024	À BRUXELLES, À L'AEQES
VISITER L'ÉTABLISSEMENT	ENTRE OCTOBRE 2024 & AVRIL 2025	DANS L'ÉTABLISSEMENT
ÉCRIRE UN RAPPORT D'ÉVALUATION	À L'ISSUE DE LA VISITE	CONSULTER UN EXEMPLE

LA COMPOSITION D'UN COMITÉ

Aux côtés de l'expert·e de la profession et de l'expert·e pair·e, différents profils d'expert·e·s composent le comité d'évaluation : l'expert·e de l'éducation (qui dispose d'une expérience dans le domaine de la didactique et de la pédagogie de l'enseignement supérieur), l'expert·e en gestion de la qualité (qui dispose d'une expérience en matière de gestion de la qualité et de ses outils, de préférence dans l'enseignement) et l'expert·e étudiant·e (personne en parcours d'études au moment de l'évaluation ou diplômée depuis maximum un an).

INTÉRESSÉ·E ? POSEZ VOTRE CANDIDATURE !



Vous disposez d'une expérience professionnelle en lien avec un ou des débouché(s) visé(s) par le domaine évalué ou dans l'enseignement du domaine évalué dans l'enseignement supérieur ? Postulez en tant qu'expert-e de la profession ou expert-e pair-e !

Téléchargez et complétez la [fiche d'identification](#) et renvoyez-la avant à info@aeges.be, signée et accompagnée de votre CV actualisé.

LES PRESTATIONS DES EXPERT·E·S SONT RÉMUNÉRÉES PAR JOURNÉE PRESTÉE. LES FRAIS DE TRANSPORT, DE RESTAURATION ET DE LOGEMENT SONT ÉGALEMENT PRIS EN CHARGE.

Pour tout renseignement :

info@aeges.be
www.aeges.be

ANNEXE : PROGRAMMES ÉVALUÉS EN 2024-2025 EN ARCHITECTURE & ÉTABLISSEMENTS

L'évaluation porte sur les programmes suivants

- Bachelier en Architecture
- Master en Architecture
- Master en urbanisme et aménagement du territoire

Etablissements organisant ces programmes :

- Ateliers Saint-Luc
- Université catholique de Louvain
- Université de Liège
- Université de Mons
- Université libre de Bruxelles

Les candidat·e·s expert·e·s sont tenus de signaler les éventuels conflits d'intérêt avec ces établissements au sein de leur fiche d'identification.

Les critères de sélection des candidatures sont disponibles sur <https://www.aeqes.be>.